

Réunion Publique

Les Aides à la Rénovation Énergétique

Jeudi 1 juin 2023 à 19h *au Foyer de la Culture à Dannemarie*



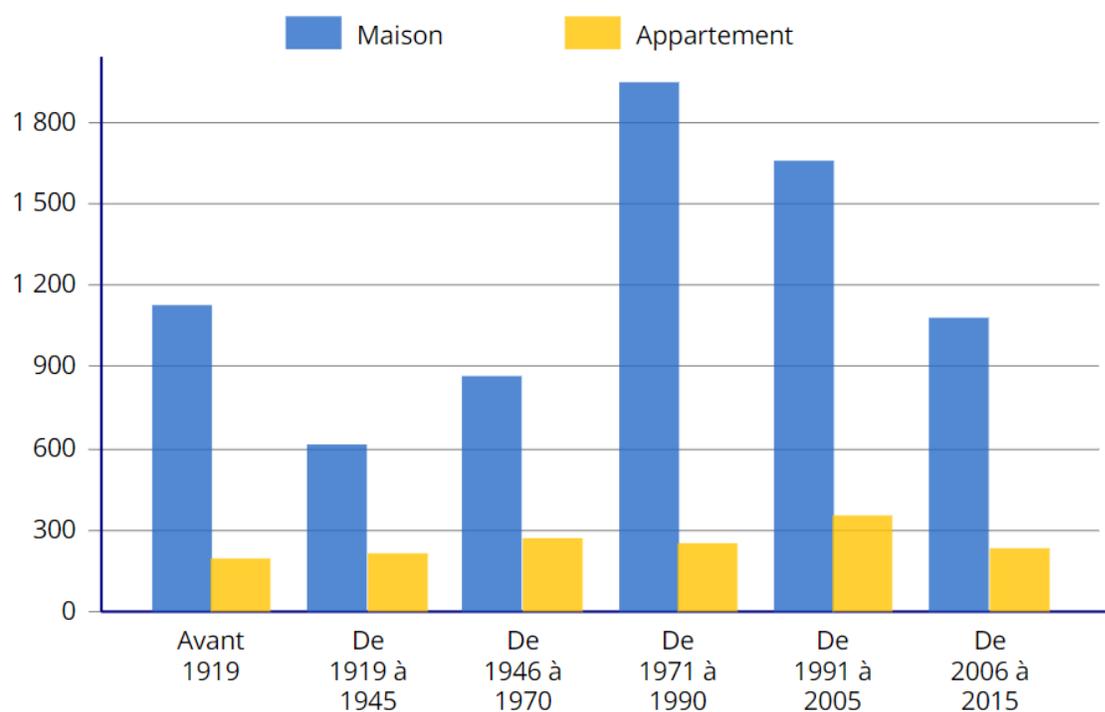
Quelques mots d'introduction

□ M. Alexandre BERBETT – Maire de Dannemarie

La Communauté de Communes en quelques chiffres: Les logements



Résidences principales en 2019 selon le type de logement et la période d'achèvement



Catégories et types de logements

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	8 848	100	9 541	100	10 248	100
Résidences principales	8 024	90,7	8 564	89,8	9 118	89
Résidences secondaires	261	3	253	2,6	278	2,7
Logements vacants	563	6,4	724	7,6	853	8,3
Maisons	7 157	80,9	7 677	80,5	8 245	80,4
Appartements	1 669	18,9	1 836	19,2	1 976	19,3

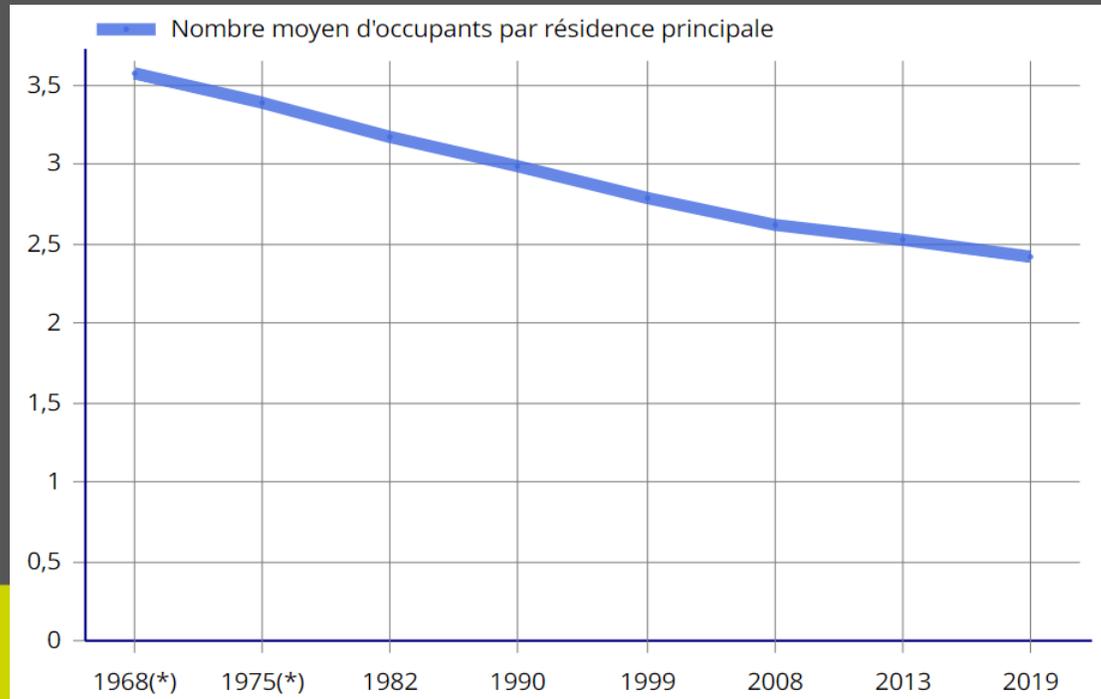
Sources : INSEE, 2019



La Communauté de Communes en quelques chiffres: La taille des ménages



Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	8 024	100,0	8 564	100,0	9 118	100,0
1 pièce	40	0,5	51	0,6	45	0,5
2 pièces	293	3,7	327	3,8	373	4,1
3 pièces	883	11,0	956	11,2	1 031	11,3
4 pièces	1 563	19,5	1 629	19,0	1 913	21,0
5 pièces ou plus	5 244	65,4	5 603	65,4	5 756	63,1

Sources : INSEE, 2019





M. Alexandre
BERBETT

Maire de
Dannemarie

Les actions engagées par la commune :

- Mise en place d'un plan façades dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire.
- Lutte contre la vacance des logements avec la Taxe sur les Logements Vacants.
- Mise en place d'un groupe de travail sur les logements vacants.



avec



Présentation de l'espace France Rénov' local

M. Florian JUD – Conseiller France Rénov'

L'Espace Conseil France **Rénov'**

ESPACE
CONSEIL



- ☐ France **Rénov'** est le service public, **gratuit, neutre et indépendant**, pour **l'information, le conseil et l'accompagnement**, dédié à la rénovation de l'habitat, comprenant :
- Une plateforme internet **france-renov.gov.fr** (*outil de simulations d'aides, annuaire d'artisans labellisés, informations utiles...*)
 - Un réseau de 450 **Espaces Conseil** en France, « **guichet unique** »

Présenté par
M. Florian JUD



avec



L'Espace Conseil France Rénov'

ESPACE
CONSEIL



Pourquoi le contacter ?

L'Espace Conseil France Rénov'

- Répond à toutes vos questions :
 - **Techniques** (*quels travaux réaliser ? comment comprendre un devis ? quels sont les points de vigilance ?*)
 - **Financières** (*quelles aides obtenir ?*)
 - **Juridiques, fiscales** (*comment faire dans ma copropriété ?..*)
- Vous oriente vers un **accompagnement complet et adapté**, selon votre situation, votre projet et votre niveau de revenu (Citivia, Oktave ou l'ADIL)
- Vous propose (selon le cas) un accompagnement de votre projet de rénovation.

Présenté par
M. Florian JUD



L'Espace Conseil France Rénov'

ESPACE
CONSEIL



Ensemble des aides financières mobilisables

- L'aide de l'Etat : **MaPrimeRénov'**
- Les **Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**
- TVA à taux réduit (5,5%)
- Eco-Prêt à taux zéro**
- L'accompagnement OKTAVE

Présenté par
M. Florian JUD



MaPrimeRénov'

❑ Pour qui ?

- L'ensemble des propriétaires occupants, bailleurs, nus-propriétaires dont le logement a plus de 15 ans

❑ Par qui ?

- Un artisan RGE vous pouvez vérifier sur le site: <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

❑ Quel montant ?

- Une aide forfaitaire, dégressive en fonction du revenu fiscal des personnes et du type de travaux effectués
- Plafonnée à 20 000€ pour un même logement sur 5 ans
- Cumul possible avec les autres aides mais avec un écrêtement :

MaprimeRénov' Bleu (revenu très modeste)	MaprimeRénov' Jaune (revenu modeste)	MaprimeRénov' Violet (revenu Intermédiaire)	MaprimeRénov' Rose (revenu très aisé)
Jusqu'à 90%	Jusqu'à 75%	Jusqu'à 60%	Jusqu'à 40%

❑ Comment ?

- ❑ La demande d'aide se fait **avant la signature des devis** de manière dématérialisée sur le site gouvernemental : maprimerenov.gouv.fr



Présenté par
M. Florian JUD

Quels travaux éligibles ?

ESPACE
CONSEIL



ISOLATION

Murs par l'intérieur
Murs par l'extérieur **plafonné à 100 m²**
Toiture rampants / toit terrasse
Fenêtres **si ancien simple vitrage**

Non éligible
aux revenus
rose

CHAUFFAGE et ECS

PAC air/eau ou eau/eau
Chaudière THPE gaz ou bois buches/granulés
Poêle ou **cuisinière** bois buches/granulés
Solaire
Chauffe eau thermodynamique ou solaire
Dépose cuve à fioul
VMC double flux

Non éligible aux
revenus rose

Pour chaque travaux des critères techniques sont à respecter et à réaliser par un artisan RGE



avec



Présenté par
M. Florian JUD

Certificats d'Economie d'Énergie

ESPACE
CONSEIL



❑ Pour qui ?

- L'ensemble des personnes réalisant des travaux d'économies d'énergie

❑ Par Qui ?

- Les différents fournisseurs d'énergie (Total, Effy, EDF, Vialis, Hélio...)

❑ Comment et montants ?

- La simulation du montant des primes se fait sur des sites créés par les fournisseurs d'énergies
- Les montants peuvent prendre **plusieurs formes : Primes, prêts, bons d'achats**
- Ils peuvent évoluer légèrement d'un fournisseur à l'autre
- **Comme pour MaPrimeRénov', la dépose de dossier doit se faire avant signature des devis**

Présenté par
M. Florian JUD



avec



Quels travaux éligibles ?

ESPACE
CONSEIL



ISOLATION

Murs par l'intérieur ou l'extérieur
Toiture et combles perdus
Fenêtres
Plancher bas

CHAUFFAGE et ECS

PAC air/eau ou eau/eau ou air/air
Chaudières
Appareil indépendant de chauffage au bois
Solaire
Chauffe eau thermodynamique ou solaire
VMC simple flux ou **double flux**

Tout le monde

Pour chaque travaux des critères techniques sont à respecter et à réaliser par un artisan RGE



avec



Présenté par
M. Florian JUD

Eco-Prêt à taux zéro

ESPACE
CONSEIL



☐ Pour qui ?

- Les propriétaires occupants, Les propriétaires bailleurs, les SCI non soumises à l'impôt sur les sociétés et dont au moins une personne est une personne physique
- Le logement doit avoir moins de 2 ans
- Le logement doit être une résidence principale

☐ Auprès de qui?

- Les banques

☐ Quel montant ?

MONTANT DE L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

	ACTION SEULE	BOUQUET DE TRAVAUX		PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
		2 TRAVAUX	3 TRAVAUX OU PLUS		
MONTANT MAXIMAL D'UN PRÊT PAR LOGEMENT	15 000 € (7 000 € pour les parois vitrées)	25 000 €	30 000 €	50 000 €	10 000 €



avec



Présenté par
M. Florian JUD

L'Espace Conseil France Rénov



En maison individuelle ou en copropriété : bénéficiez d'un accompagnement de A à Z pour votre rénovation performante

Partenaire de l'Espace Conseil France Rénov et financé par la Région Grand Est, **OKTAVE est le service régional de rénovation performante de l'habitat :**

- Un interlocuteur unique, qui s'occupe de faire le lien avec les professionnels et les financeurs
- Un accompagnement sur mesure pour la rénovation globale:
 - technique (choix du programme de travaux, consultations des entreprises, coordination du chantier, test d'étanchéité à l'air),
 - financier (montage des dossiers, avance de l'aide...)
 - après travaux, des conseils pour bien maîtriser ses installations (chauffage/climatisation, ventilation, aération...)
- Un catalogue d'artisans certifiés et organisés entre eux

Présenté par
M. Florian JUD



Oktave

ESPACE
CONSEIL



□ Leurs rôles

- Accompagner les propriétaires de maisons individuelles :
 - Techniquement : en sécurisant les offres de travaux, proposant des artisans formés à la rénovation performante.
 - Financièrement : en facilitant le financement des travaux et les démarches administratives

□ Organisation de la démarche :

1. Prise de rendez et visite sur site d'un technicien
2. Visite technique avec le groupement d'artisans
3. Présentation des devis et validation avec le maitre d'ouvrage
4. Réalisation des travaux et test d'étanchéité à l'air dans le cadre d'une rénovation globale

Présenté par
M. Florian JUD



/// Exemple de travaux subventionnés

ESPACE
CONSEIL



Propriétaires occupants d'une maison individuelle à Bernwiller

Ménage avec 2 enfants à charge ayant un revenu mensuel supérieur à 3 600 €

Travaux réalisés :

Pose d'un chauffage central au bois à granulés à la place du fioul

Isolation des murs extérieurs

Pose d'un thermostat d'ambiance programmable

Reste à charge

20 680€ ou 17 680€

Possibilité de solliciter un prêt Territoire et habitat ou éco PTZ

Présenté par
M. Florian JUD

Coût des travaux :

34 000 € TTC

Soit une aide totale
de :

39% ou 48%

- TOTAL SUBVENTIONS

13 320€ ou 16 320€

- MPR poste /poste: 8000€ ou MPR Réno globale: 11 000€ (sortie de l'étiquette F)
- CEE : 4000€(chauffage) +1320€ (pour 150m² d'isolant posé)

- Montage du dossier MPR et CEE (particulier)

Baisse de
60%
sur la facture
de chauffage



avec



/// Exemple de travaux subventionnés

ESPACE
CONSEIL



Propriétaires occupants d'une maison individuelle à Gommersdorf
Ménage avec 2 enfants à charge ayant un revenu mensuel supérieur à 5 500 €

Travaux réalisés :

Pose d'un chauffage central au bois à granulés
Isolation des murs extérieurs
Pose d'un thermostat d'ambiance programmable

Reste à charge

23 180€

Possibilité de solliciter
un prêt Territoire et
habitat ou éco PTZ

Coût des travaux :

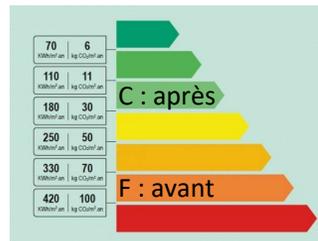
34 000 € TTC

Soit une aide
totale de :

32%

- **TOTAL SUBVENTIONS 10 820€**
 - MPR (Rénov' globale) : 5 500€ (Avec prime sortie étiquette F(500€))
 - CEE : 4 000€(chauffage) +1320€ (pour 150m² d'isolant posé)
- **Montage du dossier MPR et CEE (particulier)**

Baisse de
60%
sur la facture
de chauffage



Présenté par
M. Florian JUD



L'Espace Conseil France Rénov'

ESPACE
CONSEIL



Une porte d'entrée unique

Vos conseillers: Florian JUD et Robin BROGLÉ

Par téléphone : **03 89 25 96 68**

Par mail : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr

Présenté par
M. Florian JUD





adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Haut-Rhin —

Informations et conseils
sur toutes vos questions
de logement



www.adil68.org



Présenté par

Mission de conseil et d'information sur toute question juridique, fiscale ou financière liée au logement

- **Rapports locatifs** (droits et devoirs, sécurisation, impayés, expulsions...)
- **Amélioration de l'habitat** (aides Anah, habitat dégradé...) 
- **Accession à la propriété** (prêts et aides, simulations financières...)
- **Copropriété** (fonctionnement, recouvrement des charges, travaux...)
- **Fiscalité et investissement locatif** (impôts, revenus fonciers...)
- Relations avec les professionnels
- Voisinage, recherche de logement...

Présenté par

Des conseils juridiques, financiers et fiscaux tout au long de vos projets d'amélioration



Vous rénovez en accédant à la propriété?

- Aides à l'accession (PTZ, Action Logement, aides locales...)
- Simulations financières
- Relecture de documents (compromis, offre de prêt...)



Vous rénovez pour mettre un bien en location?

- Avantages fiscaux (conventionnement, Loc'Avantages...)
- Sécurisation de la relation locative (Visale, intermédiation locative...)
- Loyers et rendement



Vous souhaitez mener des travaux de rénovation en copropriété?

- Sensibilisation des copropriétaires
- Aides publiques mobilisables
- Accompagnement et sécurisation de la copropriété



avec



Présenté par

Près de 12 000 ménages haut-rhinois conseillés chaque année pour leurs questions, projets ou difficultés en lien avec le logement

Conseils neutres, personnalisés et gratuits



Par téléphone au **03 89 21 75 35** (Colmar) ou **03 89 46 79 50** (Mulhouse)



Sur rendez-vous (physique ou visio)



Dans le cadre de permanences



Par courriel contact@adil68.fr



www.adil68.org (formulaire)



avec



Intervention de la Collectivité européenne d'Alsace

- ❑ Mme Elsa RICHERT-BRAUMANN – Chargée de développement parc privé
- ❑ Mme Nadia BOUMAIZA – Développeuse territoriale Habitat, Environnement, Aménagement

Présentée par
Mme Elsa
RICHERT-
BRAUMANN

Des programmes et dispositifs adaptés aux besoins



Sur le territoire du Haut-Rhin, un **Programme d'Intérêt Général – PIG Habiter Mieux 68** a été mis en œuvre sur la période 2018-2023.

Il vise à répondre principalement aux thématiques suivantes :

- La lutte contre la précarité énergétique
- La lutte contre l'habitat indigne
- La création d'une offre de logement à loyer maîtrisé

Dans ce cadre, les propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH (occupants ou bailleurs) seront accompagnés gratuitement par un opérateur - **CITIVIA** - dans toutes les étapes de leur projet.



Fonds « Alsace Rénov' »

« Alsace Rénov' », pour les opérations de réhabilitation énergétique du parc privé

- Un dispositif financier plus incitatif
- Une équité de traitement sur les territoires

❑ 4 axes forts d'intervention



Habitat Fonds Alsace Rénov'

Comment financer
votre projet
de rénovation
énergétique avec
le Fonds Alsace Rénov' ?

Présentée par
Mme Elsa
RICHERT-
BRAUMANN

Fonds « Alsace Rénov' » (en complément des aides de l'ANAH)



- **Une aide aux travaux pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires occupants et bailleurs**

- Jusqu'à 2 000 € d'aide pour les projets de rénovation énergétique
- Jusqu'à 8 000 € pour la mise en sécurité et aux normes de votre logement
- Aide portée à 12 000 € pour les travaux lourds des propriétaires bailleurs avec performance énergétique (C)



- **Une aide aux travaux pour les copropriétés en difficulté**

- Jusqu'à 70 000 € (dans la limite de 10% du montant des travaux subventionnés)
- Prime additionnelle jusqu'à 20 000 € par copropriété si atteinte d'un niveau de performance énergétique BBC



- **Un fonds Alsace Coup de pouce**

- Un Fonds social exceptionnel pour les familles en difficulté
- Une aide complémentaire pour démarrer les travaux rapidement
- Des prêts pour le reste à charge



Les maisons alsaciennes anciennes



- ❑ **La maison alsacienne** : bâti traditionnel (maison à pans de bois, ferme vosgienne, etc.), ses annexes (granges, séchoirs, etc.) et sa composition urbaine organisée autour de cours, vergers, etc.
- ❑ **Maisons anciennes** : datées d'avant 1900
- ❑ Les projets sont soumis à l'avis d'un architecte conseil du CAUE, M. Christian Fuchs.
 - Taux maximum de subvention : 20 %
 - **Plafond de subvention : 30 000 €**
 - Plafond de travaux : 150 000 €
 - **Travaux éligibles** : les travaux extérieurs comprenant la réfection de la toiture (charpente, zinguerie et couverture en tuiles plates traditionnelles ou ardoises), le ravalement des façades (crépi et peinture), les travaux de menuiseries (volets, fenêtres et porte d'entrée en bois).
 - **Travaux inéligibles** : les travaux d'accessibilité, les créations d'ouverture en toiture et façades, les aménagements paysagers et tous travaux d'intérieurs : chauffage, électricité, placo plâtre, isolation, peinture et revêtement de sol et les travaux réalisés en propre régie...
 - Le formulaire peut être téléchargé en ligne : <https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/patrimoine/>
 - Contact : Mme Sophie Schlichter : sophie.schlichter@alsace.eu.
- ❑ **Ces conditions sont en cours d'évolution dans le cadre de la convergence alsacienne (augmentation du plafond de subvention notamment en lien avec l'adhésion de la collectivité concernée).**
- ❑ Le label de la Fondation du Patrimoine permet à des particuliers de défiscaliser une partie du montant de leur travaux de restauration de maisons anciennes (label 100% financé par la Collectivité européenne d'Alsace). Contact : Délégation Alsace 03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org

Présentée par
Mme Nadia
BOUMAIZA



*Les aides complémentaires de de la
Communauté de communes Sud Alsace
Largue*



- ➔ Les élus de la Communauté de communes Sud Alsace Largue ont décidé de s'engager dans un partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la mise en œuvre du Fonds Alsace Rénov sur le territoire intercommunal
- ➔ **Elle apportera donc des** financements complémentaires aux aides de l'Anah et de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 4000 euros maximum par projet de rénovation.
- ➔ Ces aides seront variables en fonction de la nature du projet

Intervention de CITIVIA

Accompagnateur France Rénov'

M. KADRI Mohamed – *Responsable du Service Habitat CITIVIA*



/// CITIVIA : un guichet unique pour une diversité de subventions

Présenté par
M. KADRI
Mohamed

Les financeurs

L'Agence Nationale de l'Habitat
La Collectivité européenne d'Alsace
La Communauté de Communes Sud Alsace Largue
La ville de Dannemarie
Les caisses de retraite et complémentaires, la CAF,...

Eligibilité

Pour les propriétaires occupants :

- Plafond de ressources
- Et projet de travaux avec gain énergétique de 35% minimum

Pour les propriétaires bailleurs :

- Respect des engagements ANAH
- Et projet de travaux avec gain énergétique de 35% minimum

/// Exemple de travaux subventionnés

Propriétaires occupants d'une maison individuelle à Bernwiller
Ménage avec 2 enfants à charge ayant un revenu mensuel inférieur à 2 700 €

Présenté par
M. KADRI
Mohamed

Travaux réalisés :

Pose d'un chauffage central au bois à granulés
Isolation des murs extérieurs
Pose d'un thermostat d'ambiance programmable

Reste à charge

6 950 €

Possibilité de solliciter un prêt
Territoire et habitat ou éco PTZ

Coût des travaux :

34 000 € TTC

- TOTAL SUBVENTIONS

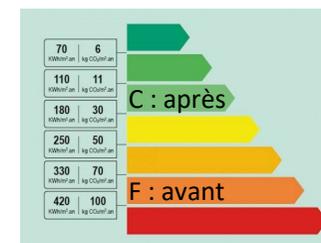
27 050 €

- ANAH : 19 500 € (dont prime HM, Sortie étiquette F)
- CEA : 2 000 €
- CCSAL : 1 000 €

Soit une aide totale de :

80 %

- Montage du dossier CITIVIA (avec diagnostic
énergétique) **GRATUIT**



Baisse de **60%**
sur la facture de
chauffage

/// Exemple de travaux subventionnés

Appartement vacant à Dannemarie de 70 m² (Etiquette D)

Propriétaire bailleur souhaitant le réhabiliter pour une mise en location

- **Travaux réalisés**

Isolation des murs intérieurs

Remplacement de 5 fenêtres par du double vitrage performant

Remplacement chaudière gaz avec production d'eau chaude

Pose d'un thermostat d'ambiance programmable

Coût des travaux :

32 500 € TTC

- TOTAL SUBVENTIONS

14 200 €

- ANAH : 9 700 €
- CEA : 3 000 €
- CCSAL : 1500 €

- Montage du dossier CITIVIA (avec diagnostic énergétique) GRATUIT

- Logement F3 : 70 m² - Conventionnement LOC2 : 438€/mois hors charge

- Locataires couple avec 1 enfant : revenus annuels ne dépassant pas 33 949 €

- Engagement sur 6 années

Présenté par
M. KADRI
Mohamed



CITIVIA

Reste à charge

18 300 €

Possibilité de solliciter un prêt Territoire et habitat ou éco PTZ

Soit une aide totale de **44 %**

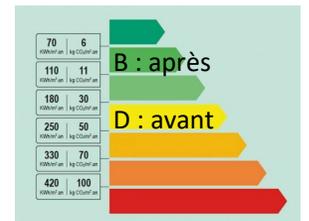
Réduction d'impôt

35% des loyers

Soit (1840€)

Réduction de **55%**

sur la facture de chauffage



/// Les différentes étapes à suivre

1. Echange avec un conseiller France Rénov

2. Accompagnement CITIVIA avec visite du logement

3. Montage financier et simulation des subventions

4. Dépôt du dossier aux financeurs → Attente accord de subvention

5. Démarrage des travaux

6. Fin des travaux → Facturation

7. Demande de paiement → Versement de la subvention

Présenté par
M. KADRI
Mohamed

Merci pour votre attention.

Si vous avez encore des questions c'est le moment !



PAYS DU SUNDGAU

CITIVIA

adil du Haut-Rhin

avec

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

ALSACE Collectivité européenne

Agence nationale de l'habitat Anah

SUD ALSACE LARGUE communauté de communes